

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CORBEL

DATES DE :	
CONVOCACTION	09/03/2026
AFFICHAGE	09/03/2026

NOMBRES DE MEMBRES		
AFFÉRENTS AU CONSEIL	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART AUX DÉLIBÉRATIONS
11	9	9

Séance du : 13 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, et le treize mars, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hervé BUTTARD, maire. Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Présents : BUTTARD Hervé (Maire), CHARVET Roger, JANET-MAITRE Dominique, PARIS Nelly, PHILIPPE Évelyne, VALETTE Michel

Absents : CHARREL Jérôme (procuration donnée à CHARVET Roger), MENU Francis (procuration donnée à PARIS Nelly), PUTOT Eric (procuration donnée à PHILIPPE Évelyne),

Secrétaire de séance : PHILIPPE Évelyne

DÉLIBÉRATIONS :

N°1 : Délibération relative à l'approbation du Compte Financier Unique 2025 – Budget principal

Roger CHARVET, 1^{er} adjoint, présente le CFU de l'exercice 2025, dressé par Hervé BUTTARD, maire, pour le budget principal de la commune :

Budget communal

	Investissement	Exploitation
Recettes	27 350,86 €	277 441,94 €
Dépenses	148 117,10 €	248 274,40 €
Solde de l'exercice	-120 766,24 €	29 167,54 €
Résultats antérieurs reportés	53 984,29 €	805 154,17 €
Excédent cumulé	-66 781,95 €	834 321,71 €
Restes à réaliser	22 782,36 €	0,00 €
Résultat cumulé	-43 999,59 €	834 321,71 €

Approuvée à 8 voix POUR (Jérôme CHARREL, Roger CHARVET, Dominique JANET-MAITRE, Francis MENU, Nelly PARIS, Évelyne PHILIPPE, Eric PUTOT, Michel VALETTE)

N°2 : Délibération relative à l'approbation du Compte Financier Unique 2025 – Budget annexe assainissement

Roger CHARVET, 1^{er} adjoint, présente le CFU de l'exercice 2025, dressé par Hervé BUTTARD, maire, pour le budget annexe assainissement de la commune :

Budget assainissement

	Investissement	Exploitation
Recettes	49 394,87 €	53 729,45 €
Dépenses	31 921,07 €	55 067,32 €
Solde de l'exercice	17 473,80 €	-1 337,87 €
Résultats antérieurs reportés	124 809,24 €	323,67 €
Excédent cumulé	142 283,04 €	-1 014,20 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé	142 283,04 €	-1 014,20 €

Approuvée à 8 voix POUR (Jérôme CHARREL, Roger CHARVET, Dominique JANET-MAITRE, Francis MENU, Nelly PARIS, Évelyne PHILIPPE, Eric PUTOT, Michel VALETTE)

N°3 : Délibération relative à l'approbation du Compte Financier Unique 2025 – Budget annexe transport

Roger CHARVET, 1^{er} adjoint, présente le CFU de l'exercice 2025, dressé par Hervé BUTTARD, maire, pour le budget annexe transport de la commune :

Budget transport

	Investissement	Exploitation
Recettes	6 330,00 €	51 096,10 €
Dépenses	0,00 €	37 198,00 €
Solde de l'exercice	6 330,00 €	13 898,10 €
Résultats antérieurs reportés	10 160,00 €	27 423,30 €
Excédent cumulé	16 490,00 €	41 321,40 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé	16 490,00 €	41 321,40 €

Approuvée à 8 voix POUR (Jérôme CHARREL, Roger CHARVET, Dominique JANET-MAITRE, Francis MENU, Nelly PARIS, Évelyne PHILIPPE, Eric PUTOT, Michel VALETTE)

N°4 : Délibération relative à l'affectation du résultat 2025 – Budget principal

Le CFU 2025 pour le budget principal ayant été présenté, le conseil municipal décide de procéder à l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice pour ce budget, soit 834 321,71 €, telle que présentée :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	29 167.54 €
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte financier unique, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	805 154.17 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	834 321.71 €
D Solde d'exécution d'investissement	-66 781.95 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)	22 782.36 €
Besoin de financement F	=D+E -43 999.59 €
AFFECTATION = C	=G+H 834 321.71 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	43 999.59 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	790 322.12 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0.00 €

Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés

N°5 : Délibération relative à l'affectation du résultat 2025 – Budget annexe assainissement

Le CFU 2025 pour le budget annexe assainissement ayant été présenté, le conseil municipal décide de procéder à l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice pour ce budget, soit - 1 014,20 €, telle que présentée :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	-1 337.87 €
c. Résultats antérieurs de l'exercice D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	323.67 €
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	-1 014.20 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement	142 283.04 €
f. Solde des restes à réaliser d'investissement	
Besoin de financement = e. + f.	0.00 €
AFFECTATION (2) = d.	-1 014.20 €
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0.00 €
2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)	0.00 €
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 6586) :	
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	1 014.20 €

Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés

N°6 : Délibération relative à l'affectation du résultat 2025 – Budget annexe transport

Le CFU 2025 pour le budget annexe transport ayant été présenté, le conseil municipal décide de procéder à l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice pour ce budget, soit 41 321,40 €, telle que présentée :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	13 898.10 €
c. Résultats antérieurs de l'exercice D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	27 423.30 €
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	41 321.40 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement	16 490.00 €
f. Solde des restes à réaliser d'investissement	
Besoin de financement = e. + f.	0.00 €
AFFECTATION (2) = d.	41 321.40 €
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	
2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)	0.00 €
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 6586) :	41 321.40 €
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés

La secrétaire de séance
Évelyne PHILIPPE

Le maire
Hervé BUTTARD